



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### fonctionnement

Question écrite n° 11977

#### Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur la composition de son cabinet. Afin de répondre aux exigences de transparence et de rigueur financières affirmées par le Président de la République, il souhaiterait connaître le nombre de collaborateurs qui composent le cabinet du ministre ainsi que le montant détaillé tant en personnel qu'en fonctionnement des coûts de ce cabinet.

#### Texte de la réponse

Au 30 avril 2013, le cabinet de la ministre de la culture et de la communication compte 16 collaborateurs. Le coût en personnel du cabinet est de 3 484 316 €. L'enveloppe de fonctionnement allouée au cabinet pour 2013 est d'un montant de 141 000 €.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Meunier](#)

**Circonscription :** Rhône (13<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11977

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 novembre 2012](#), page 6887

**Réponse publiée au JO le :** [16 juillet 2013](#), page 7517